



Police

5334

ZONE DE POLICE
DE LA BOTTE DU HAINAUT
Route de Mons 74
6470 SAUTIN

AVIS

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 06 mai 2024.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 12/03/2024 : approbation
2. Situation de caisse au 31/12/2023 : décision
3. Compte de résultats 2023 : décision
4. Modification budgétaire numéro 1 : décision
5. Mode passation des marchés extraordinaires et Voies et Moyens : décision
6. Déclassement de patrimoine : décision
7. Ouverture à la mobilité 24-03 d'un emploi de niveau C au grade d'Assistant administratif : décision
8. Cahier spécial des charges matériel informatique : décision
9. **En urgence** : Adhésion centrale achats FOREM : décision
10. **En urgence** : Approbation de la modification du cadre opérationnel par Monsieur le Gouverneur : information

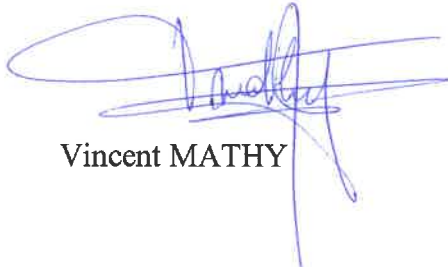
HUIS CLOS

11. Demande de non-activité préalable à la pension : décision

La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 07 mai 2024 au 23 mai 2024, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

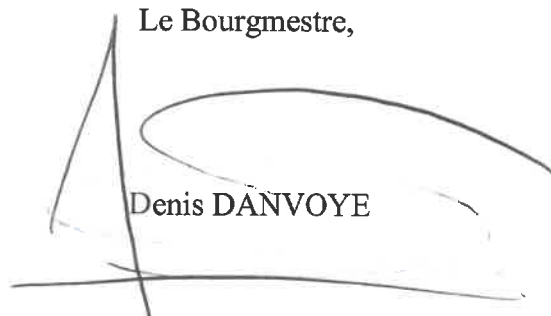
A SAUTIN, le 07 mai 2024.

Le Chef de Corps,



Vincent MATHY

Le Bourgmestre,



Denis DANVOYE